

NOTE d'INFORMATION

Trente ans d'évolution des effectifs

1960 - 1990

Modification des poids relatifs des niveaux d'enseignement.

Progrès important de la scolarisation au profit du préélémentaire, du second cycle général et technologique et encore plus, bien au delà de l'obligation scolaire, de l'enseignement supérieur.

Recherche des filières les plus qualifiantes ou conduisant à des études plus longues.

Tels sont les principaux faits que l'on peut lire dans l'évolution des effectifs de la fin des années cinquante au début des années quatre-vingt-dix.

92.24

Part relative des différents niveaux d'enseignement : scolarisation précoce et poursuite d'études

Sur trente ans, deux évolutions ressortent nettement : le rééquilibrage des parts relatives des premier et second degrés et l'essor évident du supérieur.

En 1960-1961, la part du premier degré est deux fois plus importante que celle du second degré ; en 1990-1991 elle ne conserve que 9 points d'avance.

Dans le second degré, c'est le second cycle général et technologique qui enregistre l'évolution la plus significative, sa part ayant presque triplé.

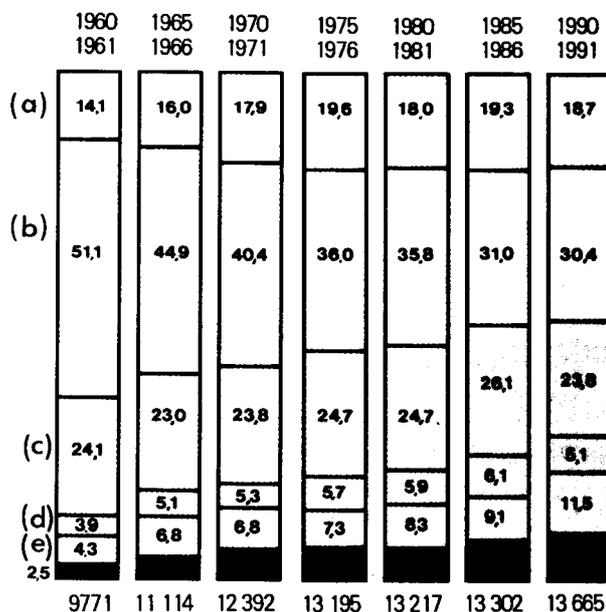
L'ensemble « classes supérieures-Université » voit, lui, sa part multipliée par quatre.

GRAPHIQUE 1 : de haut en bas

PART DU PREMIER DEGRÉ : a) Préélémentaire
b) Élémentaire.

PART DU SECOND DEGRÉ : c) 1er cycle
d) 2nd cycle professionnel
e) 2nd cycle général et technologique.

PART DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :
Université,CPGE, et STS)

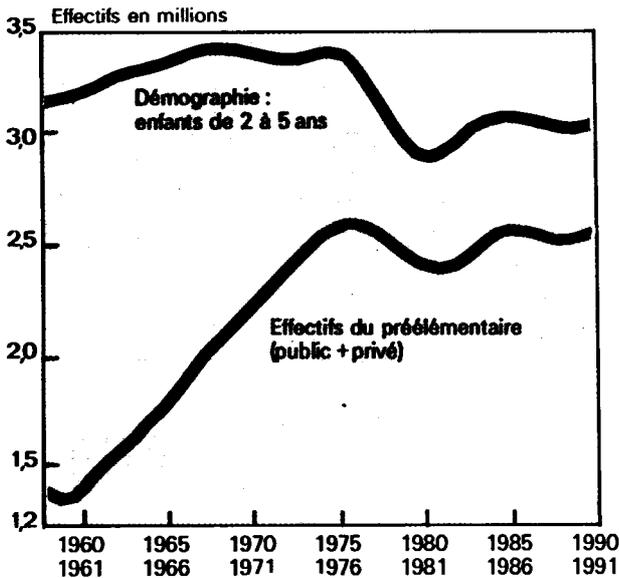


Les élèves de l'enseignement préélémentaire : un important effort de scolarisation, près de deux fois plus d'élèves

Sur trente ans l'effectif de l'enseignement préélémentaire a presque doublé malgré la baisse démographique.

Un important effort de scolarisation des enfants de 2 à 5 ans a été accompli depuis le début des années soixante. Si cet effort se ralentit à partir de 1975-1976, il ne s'en poursuit pas moins, alors même que les enfants de 5 ans sont scolarisés à près de 100 % depuis 1970-1971, ceux de 4 ans depuis 1980-1981 et ceux de 3 ans depuis 1990-1991.

Graphique 2 :

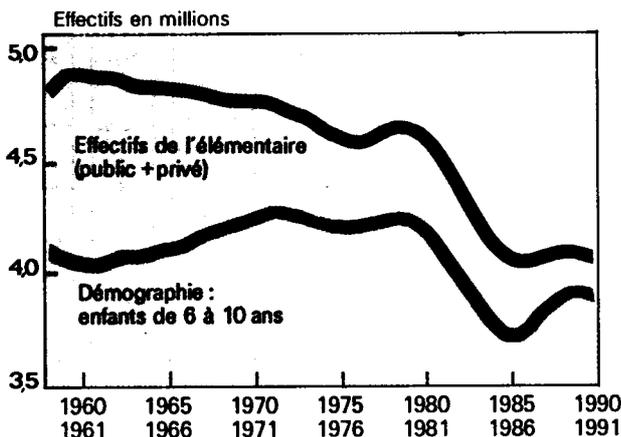


Les élèves de l'enseignement élémentaire : diminution des taux de redoublements

L'enseignement élémentaire perd 15 % de ses effectifs, plus rapidement après 1980-1981, suivant ainsi l'inflexion de la courbe démographique.

Le rapprochement des courbes traduit essentiellement la diminution du taux de redoublement. Une très large majorité des élèves de l'élémentaire situé en dehors de la tranche d'âge 6 à 10 ans est en effet constitué par les enfants ayant redoublé une ou plusieurs classes primaires. Le pourcentage d'enfants « en avance » diminuant également, l'effectif de l'enseignement élémentaire, comme celui du préélémentaire, tend à se rapprocher de la population qui lui est théoriquement destinée.

Graphique 3 :

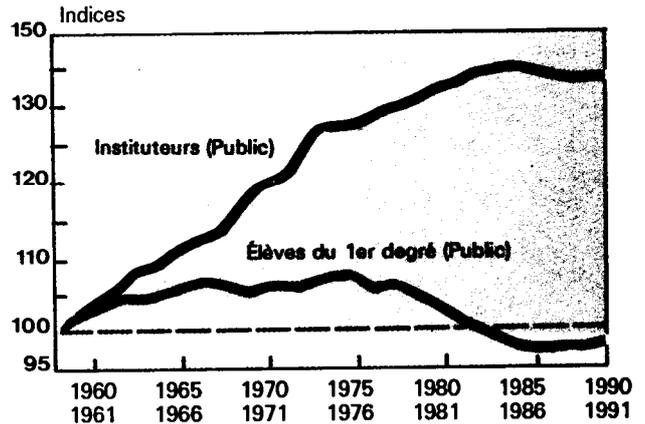


Dans le premier degré, une amélioration continue du taux d'encadrement jusqu'au milieu des années 80

Sur toute la période, le nombre d'enseignants croît proportionnellement plus vite que celui des élèves. Il faut se souvenir des problèmes d'encadrement provoqué à la fin des années soixante par l'arrivée à l'école des générations du « baby-boom ».

Après 1975 l'écart s'élargit encore : le nombre d'élèves diminue tandis que le nombre d'enseignants continue d'augmenter mais de manière moins soutenue jusqu'en 1985 où il semble se stabiliser.

Graphique 4 :

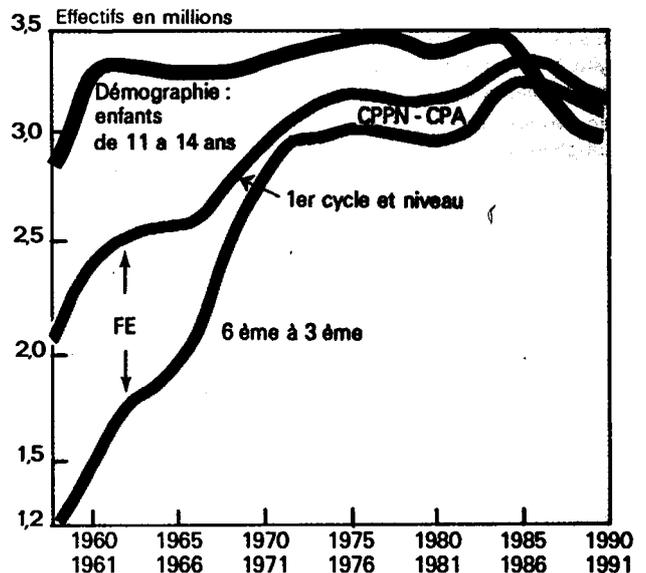


Les élèves du premier cycle du second degré : le collège devient un passage obligé

Créé en 1959, le collège est destiné à accueillir tous les enfants quittant le premier degré, soit, s'ils sont « à l'heure » à partir de 11 ans et pour quatre années. Deux évolutions concourent pour l'essentiel à rapprocher les effectifs de la courbe démographique. La baisse des redoublements à l'école primaire réduit le nombre d'élèves de 11 ou 12 ans, voire plus, qui ne sont pas encore au collège. Le nombre d'élèves quittant le collège après la 5ème pour préparer un CAP diminue jusqu'à ne plus représenter que 2,2 % de l'effectif de la classe. Les sorties hors Éducation nationale ont presque disparu.

La proportion des élèves âgés de plus de 14 ans augmente et après 1985, l'effectif des élèves de collège est plus important que l'effectif des générations de 11 à 14 ans.

Graphique 5 :

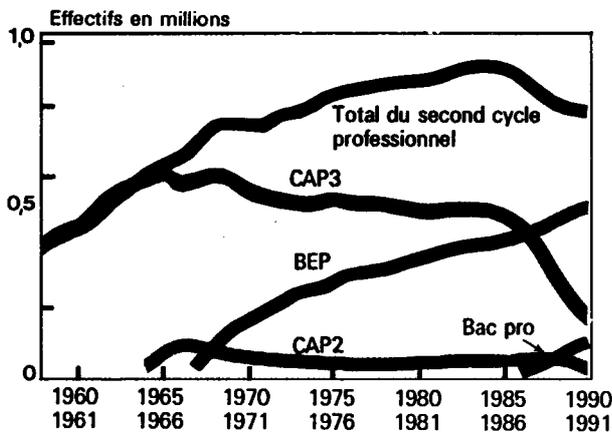


**Les élèves du second cycle professionnel :
modification du paysage des filières de formation
et baisse de l'effectif d'ensemble
depuis 1984-1985**

Après avoir régulièrement progressé jusqu'au milieu des années quatre-vingt, le second cycle professionnel perd 110 000 élèves sur cinq ans (-14 %). Ce phénomène peut être mis en relation avec l'accélération à la même époque de la croissance du second cycle général et technologique. En fait, il résulte de la chute rapide des préparations au CAP en trois ans après la 5ème depuis 1984-1985. Les BEP - CAP en deux ans après la 3ème depuis 1968-1969, continuent une progression soutenue qui ne compense pas le déclin des CAP en trois ans.

Les préparations au bac professionnel connaissent une progression rapide, mais leur création est encore très récente, et leurs effectifs approchent ceux des CAP en trois ans.

Graphique 6 :



**Les diplômes de l'enseignement technologique
(CAP, BEP, BT et BTS)**

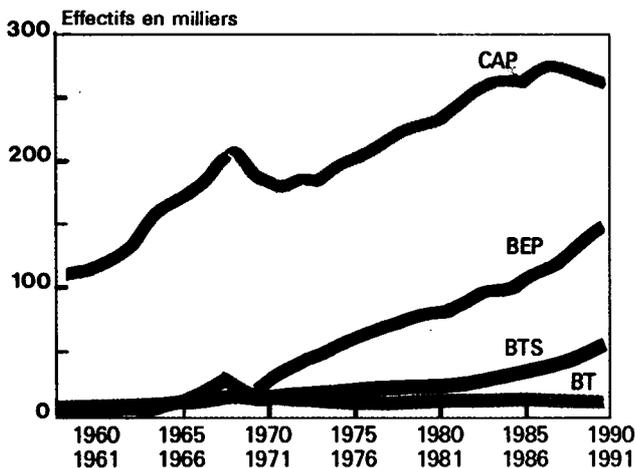
Entre 1958 et 1990, les CAP voient leur nombre multiplié par 2,4, passant de 109 000 à 265 000, malgré une chute importante pendant les premières années suivant la création du BEP et depuis 1987.

En 22 ans le nombre de BEP a été multiplié par 14,2 grâce à une croissance régulière (11 000 en 1969, 156 000 en 1990).

Le nombre de BT reste peu important et évolue peu entre 1969 et 1990 (de 6 300 à 8 300).

Le BTS voit sa croissance s'accroître plus nettement à partir de 1976 et quadruple presque ses effectifs pour atteindre près de 53 000 en 1990.

Graphique 7 :

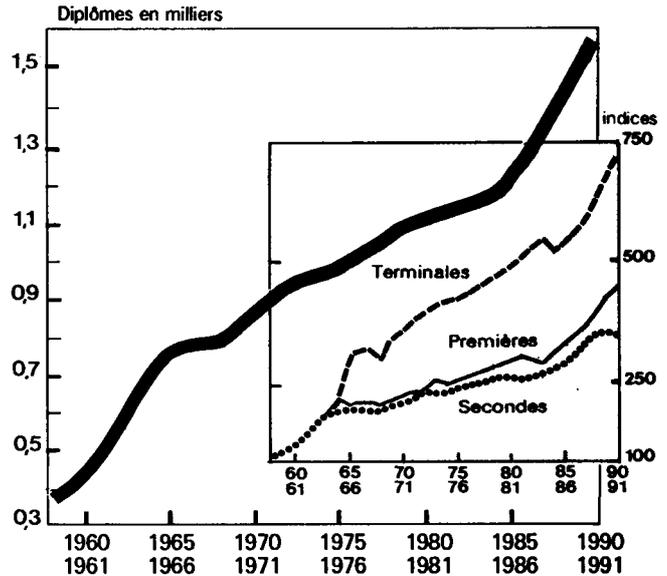


**Les élèves du second cycle général
et technologique : quatre fois plus d'élèves
qu'au début des années soixante et, depuis
1984-1985, une accélération
nette de la progression**

Les effectifs du second cycle général et technologique ont été multipliés par 4,7 entre 1958-1959 et 1990-1991. La croissance a été la plus forte jusqu'en 1966-1967 et depuis 1984-1985.

Ce sont les terminales qui, à partir de 1964-1965 après la disparition de la première partie de bac en fin de première, bénéficient le plus de la progression puisqu'elles voient leurs effectifs multipliés par 7 (premières : x 4,5 ; secondes : x 3,5).

Graphique 8 :



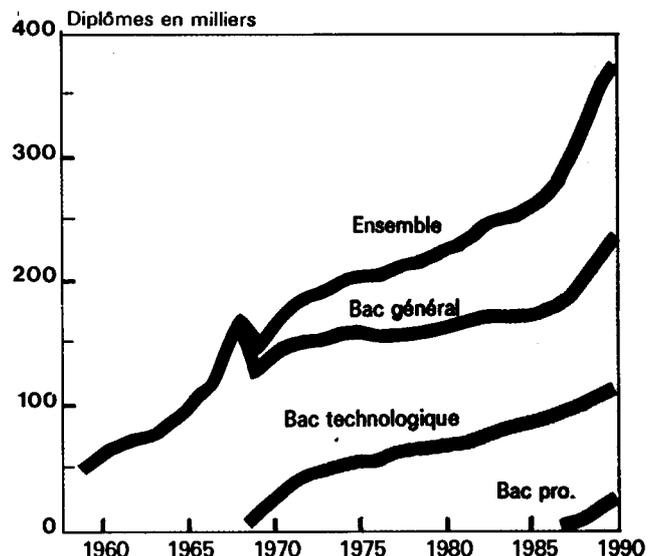
**Les baccalauréats : huit fois plus de bacheliers,
cinq fois plus de bacheliers généraux**

En un peu plus de trente ans le nombre de bacheliers a été multiplié par huit et par plus de cinq pour le bac général. Depuis 1987 le taux de croissance augmente nettement, essentiellement au profit du bac général.

En 1990, 44 % des jeunes d'une génération obtiennent le baccalauréat alors qu'ils n'étaient que 11 % en 1960 et 5 % en 1950. En 1991, ils sont 48 %.

Le bac technologique continue à connaître une croissance régulière, le bac professionnel, de création très récente, est multiplié par quatre en deux ans et atteint 24 000 bacheliers en 1990.

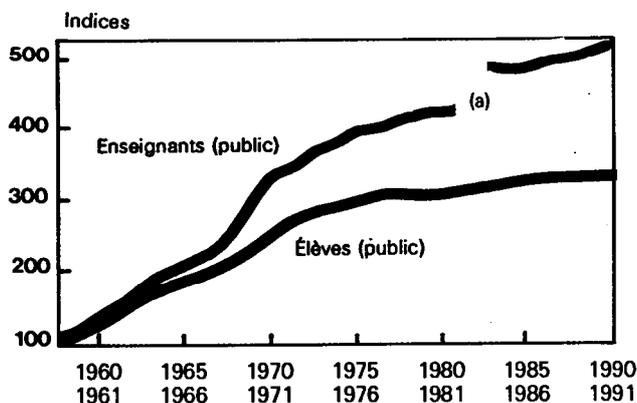
Graphique 9 :



Dans le second degré, cinq fois plus d'enseignants pour trois fois plus d'élèves

A partir de 1967-1968 la progression du nombre d'enseignants est plus rapide que celle du nombre d'élèves. Il y a en 1990-1991 cinq fois plus d'enseignants qu'en 1958-1959, alors que le nombre d'élèves a été multiplié par trois. Ce développement rapide s'est fait essentiellement au profit des collèges jusqu'en 1982-1983.

Graphique 10 :



(a) À partir de 1983-1984, les enseignants d'EPS sont comptabilisés avec l'ensemble des enseignants. Il y a donc une rupture dans la série.

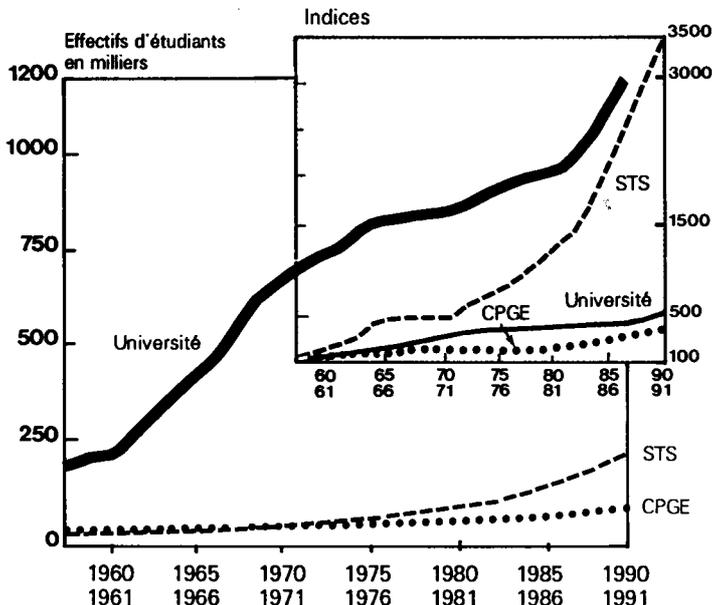
L'université et les classes supérieures : 5,8 fois plus d'étudiants à l'université, progression soutenue des STS

L'université accueille 5,8 fois plus d'étudiants qu'en 1958-1959, ils sont 1,2 million en 1990-1991. Dans le même temps les effectifs des Classes préparatoires aux grandes écoles, beaucoup moins importants, sont multipliés par 3,5, passant de 18 000 élèves à plus de 67 000.

Ce sont les STS qui ont la progression la plus forte sur la période : de 4 000 élèves à près de 200 000. Cette évolution, renforcée par la création en université et le développement des IUT qui offrent aussi une formation à Bac +2, marque l'importance de ce niveau.

Les IUT, quant à eux, passent de 1 600 étudiants en 1966 - 1967 à 74 000 en 1990 - 1991 (x 46,2).

Graphique 11 :

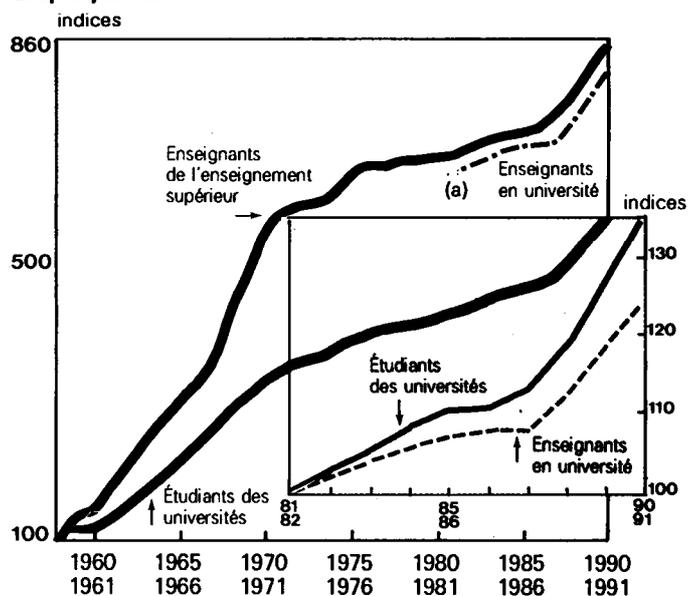


A l'université, l'évolution du nombre d'étudiants dans les années 80 est un peu plus rapide que celle du nombre d'enseignants

Entre 1958-1959 et 1990-1991, le nombre d'étudiants a été multiplié par 5,8 et celui des enseignants par 8, mais il faut tenir compte du faible effectif (6 218) la première année considérée et de problèmes de champ (voir note).

Si l'on prend comme point de départ 1981-1982, on constate que l'évolution du nombre d'étudiants est un peu plus rapide que celle du nombre d'enseignants.

Graphique 12 :



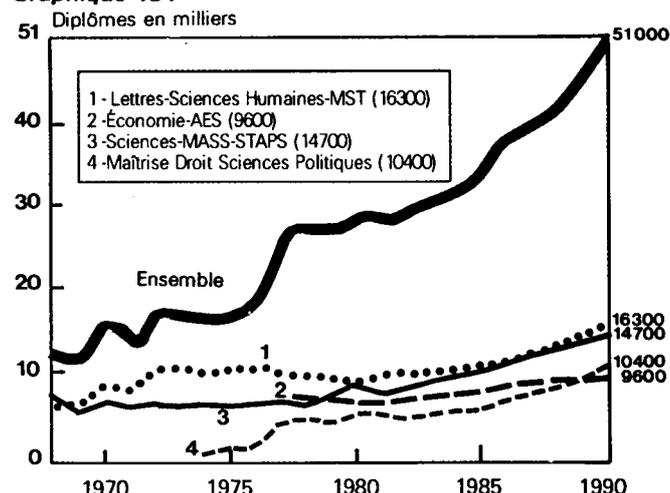
(a) À partir de 1981-1982, les enseignants des universités sont bien distingués des enseignants de l'enseignement supérieur.

Diplômes de l'enseignement supérieur : l'exemple des maîtrises, une progression plus rapide depuis 1981

Les maîtrises du groupe « lettres-sciences humaines », après une évolution « mouvementée » entre 1968 et 1980, croissent plus régulièrement et ont vu leur nombre multiplié par 2,7 sur la période. Celles du groupe « Sciences-MASS-STAPS », après une évolution plus régulière, ont été multiplié par 2,2.

Le nombre de maîtrise du groupe « Droit-Sciences politiques » a peu augmenté, en comparaison, puisqu'il n'a été multiplié que par 1,3 depuis 1977. Celles du groupe « Economie-AES », si l'on excepte les trois premières années où leur nombre est très réduit, ont été depuis 1977 multiplié par 2,6.

Graphique 13 :



SOURCES ET CHAMPS

Les graphiques commencent, de fait, en 1958-1959 (1958 pour les diplômés) sauf le graphique 13, qui débute en 1968, date des recensements des premières maîtrises. Ils se terminent en 1990-1991. On a ainsi une évolution sur 33 ans des principaux éléments, hormis les éléments économiques, du système éducatif français.

Les données qui ont servi de base à la construction des graphiques sont tirées des publications de la DEP ou des services statistiques qui l'ont précédée et proviennent donc des enquêtes statistiques de l'Éducation nationale.

Les données démographiques proviennent de l'INSEE et tiennent compte du dernier recensement.

Les enquêtes des services statistiques de l'éducation ont évolué dans leur forme et dans leur traitement voire dans leur optique (évolution du système éducatif lui-même, des modes de gestion, besoins d'analyses et d'études), ce qui ne va pas sans problèmes de continuité et même sans rupture de série.

Sur trente ans, et vu l'importance des effectifs, ces problèmes techniques n'influent pas de manière visible sur l'allure des courbes. Ils expliquent, par contre, les choix de champ et de contenu des agrégats.

Les évolutions concernent la France métropolitaine (sauf pour le graphique 12 : France sans TOM).

Les effectifs de base comprennent ceux des établissements publics et privés, sauf pour les comparaisons en indice enseignants/élèves où il s'agit du « public » seul.

L'enseignement supérieur n'est représenté ici que par les universités publiques (IUT et formations universitaires d'ingénieur compris) et les classes supérieures (CPGE et STS, tous ministères), la couverture par les enquêtes des autres formations supérieures ayant été certaines années de moindre qualité.

NOTES SUR LES GRAPHIQUES

Graphique 1 : L'élémentaire comprend ici l'enseignement spécial du premier degré. Le premier cycle du second degré comprend l'enseignement spécial du second degré (SES-GCA et ENP/EREA). Les établissements spéciaux sous tutelle du ministère de la santé (actuellement ministère de la solidarité et de la protection sociale) ne sont pas inclus.

Le second cycle général et technologique (ex second cycle long) ne comprend que les effectifs des secondes, premières et terminales.

Graphique 2 : Effectifs du préélémentaire : qu'ils soient accueillis en école maternelle ou en école primaire (dans les classes ou sections enfantines).

Graphique 3 : Effectifs de l'élémentaire : CP à CM2, classes d'initiation et d'adaptation ; enseignement spécial exclus.

Graphique 4 : Enseignants : Tous les instituteurs, quelle que soit leur affectation (même déchargés de classe).

Elèves du premier degré, y compris l'enseignement spécial et les cours supérieurs (CS) et classes de fin d'études (FE) des écoles primaires encadrés par des instituteurs.

Graphique 5 : 6° à 3° tous types. Les classes de niveau premier cycle : ce sont jusqu'au début des années 70, essentiellement, les classes au delà du CM2 de l'école primaire (CS et FE), ensuite les CPPN et CPA.

Graphique 6 : Ensemble du second cycle professionnel : Il comprend aussi, les CEP et d'autres petits effectifs qui ne peuvent être répartis entre les formations représentées.

Graphique 7 : Sont comptabilisés tous les diplômés, qu'ils soient nationaux ou départementaux, qu'ils soient obtenus par examen, contrôle continu ou unités capitalisables.

Graphique 8 : Secondes, premières et terminales seules.

Graphique 9 : Les enseignants : tous types d'enseignants affectés en collèges, lycées généraux et technologiques ou lycées professionnels.

Les élèves : - du premier cycle et niveau premier cycle (CPPN, CPA et FE rattachées aux 6° et 5°),
- des SES-GCA,
- du second cycle professionnel,
- du second cycle général et technologique y compris les TI' et les formations complémentaires sans les classes supérieures.

Graphique 11 : Université : y compris les IUT et les formations universitaires d'ingénieurs ; non compris les universités privées.

CPGE et STS tous ministères, implantées dans les lycées ou non.

Graphique 12 : Avant 1981 - 1982 des enseignants de l'enseignement supérieur hors université sont inclus et pour les années les plus anciennes le champ est mal connu et peut avoir subi des variations.